**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand

**Band:** 86 (1959)

**Heft:** 11

**Artikel:** Patois et ancien français : (suite)

Autor: Chessex, Albert

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-231551

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 22.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## PATOIS ET ANCIEN FRANÇAIS

En ancien français, la forme primitive de « toit » était teit. C'est cette forme-là qui, dans les patois, a perduré à travers les siècles. Ils disent encore tei, que l'on écrit aussi tai ou tâi.

Sous des formes diverses: topin, tupin, toupin, tepin, teupin, le vieux
français désignait un pot de terre.
Banni du français moderne, ce mot
survit dans le français régional (toupin) et, naturellement, dans les patois
(tepin, toupin, topin). Il y a pris un
sens supplémentaire, celui de « grande
clochette de vache bombée au milieu
et rétrécie vers son ouverture ». Dérivé: toupine (patois: tepena, toupena,
tupena).

Lorsque, dans un échange, les objets ne sont pas de valeur égale, la compensation en argent se nomme en patois la torna, touârna ou touêrna. Il en est de même en cas de partage si les lots sont de valeur inégale. En français régional tourne. Ce terme, qui tend à tomber en désuétude, est ignoré du français moderne, mais existait en vieux français : on disait torne.

Dans sa gracieuse pièce de vers intitulée Lo Taleint (Por la veillâ, p. 121), Jules Cordey écrivait :

Se lo Taleint avâi voliu, Lanturlu, Reinvessâve la Tor de Gause.

(Entre autres exploits imaginaires, le Talent renverserait la « Tour » de Gourze). L'ancien français disait tur ou tor, et le patois dit tor encore aujourd'hui.

En ancien français, le troil était un pressoir (autres formes : truil, truit), et troillier signifiait presser. Plus tard, le mot troil est devenu « treuil » et son sens aussi s'est modifié. Mais les patois, une fois de plus fidèles au passé, ont conservé et les mots et leur

signification primitive. Ils y ont même ajouté de nombreux dérivés. Ils disent : tru, truit, troué, triyé, etc., pressoir ; troillet, petit pressoir ; troillî, presser ; troillâre, pressureur ; troillâ, pressurée ; troilletta, petite pressurée ; troillu, moût extrait de la dernière pressée. Plusieurs de ces mots ont passé en français romand : tru, truit (d'où le nom de famille Dutruit), troiller, troillée, troillage, troillu, etc.

En France, au moyen âge, on ne disait pas « tuile », mais tiule ou tieule. Plus tard, le u de tiule a passé devant le i. Si, disant tiola, les patois n'ont pas imité le français, ils se différencient pourtant de l'ancien français par le o qui, chez eux, prend la place de u ou de eu. Dérivés : tiolei, tuilier et tioleire, tuilerie, en français régional tuilière. Le mot tioleire a joué un rôle important en toponymie : il a donné son nom à la commune vaudoise des Thioleyres, sans compter nombre de hameaux et de maisons isolées.

se rappelle comment, l'Epître au Roy pour avoir été dérobé, Clément Marot raconte sa mésaventure : « Ce Monsieur-là (Syre) c'estoit moy-mesme, Qui, sans mentir, fuz au matin bien blesme, Quand je me vey sans honneste vesture ... » Marot écrivait cela en 1521. Au moyen âge, on orthographiait vesteure. En français moderne, le mot vêture existe encore, mais n'a plus qu'une signification très restreinte : prise d'habit d'un religieux ou d'une religieuse, tandis qu'en ancien français il avait le sens général de « vêtement ». Or, ce sens général se retrouve inchangé dans le patois vetire.